

Une menace pour notre patrimoine et l'égalité entre les territoires

Le projet de loi ELAN est examiné en ce moment au Parlement et présente des mesures profondément injustes.

Plutôt que de se limiter à une opposition stérile, les socialistes ont publié un contre-projet et démontrent ainsi qu'une autre voie crédible est possible.

ELAN s'attaque au patrimoine des français

En France, le logement social est financé à 70% grâce aux sommes déposées par les Français sur leurs livrets d'épargne. Il constitue donc notre patrimoine.

Ce que prévoit la loi ELAN :

- Vendre en bloc des logements sociaux à des prix quasi-libres
- Vendre en bloc des logements sociaux à des personnes morales de droit privé qui pourront revendre les biens 5 ans après



Un fonds de pension pourra racheter un immeuble social entier (impossible aujourd'hui), le revendre par pièces 5 ans après et encaisser une forte plus-value.

Les socialistes proposent :

- L'interdiction de la vente en bloc à des personnes morales de droit privé
- L'encadrement du prix de vente et le versement de 50 % de la plus-value au bailleur social pour financer de nouveaux logements

ELAN détériore la qualité des logements et de leur environnement

Ce que prévoit la loi ELAN :

- Abaissement à 10 % du taux de logements d'un immeuble respectant les normes pour les personnes handicapées (100 % aujourd'hui) (article 18).
- Suppression de l'avis des bâtiments de France pour certaines opérations de réhabilitation de l'habitat insalubre ou l'installation d'antennes relais.
- Suppression de la période de 2 mois pour informer le Maire des projets d'implantation radioélectriques.



ELAN permettrait l'installation d'une forêt d'antennes relais devant le château de Versailles sans que ses architectes ne puissent s'y opposer.

Les socialistes proposent :

- La suppression pure et simple de l'article 18 de la loi ELAN
- Le retour à la loi Abeille sur l'information du public sur des enjeux sensibles



Rejoignez le Parti socialiste !

FédéPS Paris • Tél 01 45 56 79 41 • federation@parti-socialiste.paris • www.parti-socialiste.paris

ELAN fragilise la mixité sociale et favorise la ghettoïisation

Ce que prévoit la loi ELAN :

- Suppression de la commission d'attribution des logements sociaux, créée en 2014 et réunissant tous les acteurs locaux (Maire, Préfecture, bailleurs)
- Extension des transformations de bureaux en logements qui pourront être accordées à des projets ne favorisant pas la mixité sociale
- Possibilité pour les Préfets de renvoyer l'hébergement d'urgence dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), sans solliciter l'accord des maires concernés
- Rachat d'hôtels (type Formule 1) pour les transformer en résidences hôtelières à vocation sociale.

➔ A Paris, entre 2001 et 2012, 36% des transformations de bureaux étaient des logements sociaux, soit 1 709 logements.

➔ 19 des 47 hôtels Formule 1 en Île-de-France sont dans des communes ayant déjà plus de 30% de logements sociaux.

Les socialistes proposent :

- La modification des barèmes des logements intermédiaires et très sociaux dans la loi SRU
- Le plafonnement de la part des ménages les plus en difficulté dans les attributions de logements dans les QPV
- D'empêcher les réquisitions de logements par le préfet dans les QPV ou, a minima, de les conditionner à l'accord du maire

ELAN appauvrit les communes les plus pauvres

Ce que prévoit la loi ELAN :

- Chute des recettes fiscales des communes par l'exonération de la taxe foncière pour la vente en bloc des logements sociaux par les bailleurs
- Baisse des dotations versées par l'Etat suite à la vente des logements sociaux

➔ A Sarcelles, ces mesures représentent une perte nette de recettes de 1,5 million d'euros (après compensation de l'Etat)

➔ A Bagnolet, la transformation du Formule 1 en résidence hôtelière à vocation sociale ferait perdre 45 000 € de taxe de séjour/an

Les socialistes proposent :

- D'adapter les règles de calcul des aides selon les territoires

***Pour plus de justice sociale en France,
Rejoignez le Parti socialiste!***

